

**Programme EuroMed Formation des Administrations Publiques**  
**5<sup>ème</sup> Réunion du réseau et 2<sup>ème</sup> Réunion d'évaluation,**  
**Paris, les 8 et 9 avril 2008**

**Déclaration finale**

**Nous**, les participants (\*) à la 5<sup>ème</sup> réunion du réseau et à la 2<sup>ème</sup> Réunion d'évaluation tenues à Paris les 8 et 9 avril 2008, en notre qualité de représentants de centres et institutions de formation des administrations publiques ou experts des ministères compétents des Pays partenaires méditerranéens et des États membres de l'UE présents.

Considérant l'impact hautement positif et la valeur ajoutée du programme EMTPA sur la formation des administrations publiques des pays MEDA;

Considérant les objectifs et priorités de la politique européenne de voisinage, en particulier dans la zone euro-méditerranéenne ;

Considérant l'importance de la formation des administrations publiques dans l'intérêt du renforcement des capacités administratives, institutionnelles et de bonne gouvernance des pays de la zone euro-méditerranéenne ;

Considérant, dans ce contexte, la nécessité et la volonté d'assurer la pérennité des acquis du programme EMTPA, en particulier par la mise en place d'un projet et d'un plan d'activités du réseau ;

Considérant les résultats des conférences régionales antérieures (Bruxelles, 2004 ; Ankara, 2005 ; Malte, 2006 ; et Rabat, 2007) ainsi que la déclaration finale adoptée par les participants à la réunion d'Oeiras du 12 décembre 2007.

Faisons la déclaration suivante :

Nous estimons que cette réunion de réseau a été le cadre favorable à une nouvelle rencontre entre les différents départements et institutions de formation des administrations publiques participant activement au programme de la zone euro-méditerranéenne et a permis une forte réaffirmation du soutien au réseau.

Dans ce cadre, nous saluons très favorablement la présence plus importante des États membres de l'UE et accueillons très positivement la nouvelle représentation italienne au sein du réseau.

Nous nous félicitons, afin de poursuivre les efforts mis en œuvre pour la pérennité du réseau, de la nomination d'un Comité préparatoire composé de 4 États membres de l'UE (Espagne, France, Italie et Grèce) et de 4 Partenaires méditerranéens (Israël, Jordanie Maroc et Turquie).

Ce Comité préparatoire travaillera avec l'appui du Secrétariat permanent et aura pour mission :

- d'élaborer le projet de statut du réseau sur la base du document d'orientation adopté par l'Assemblée générale ; et
- de mettre en œuvre un projet et un plan d'activités sur la base des orientations définies par l'Assemblée générale.

Le Comité préparatoire est nommé pour une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2008.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous pensons que les objectifs fixés par la réunion ont été atteints et réaffirmons l'importance du réseau dans le cadre du Processus de Barcelone et de la politique européenne de voisinage en tant que facteur de développement et de renforcement des relations des administrations publiques de la zone euro-méditerranéenne.

Lue et approuvée à Paris, le 9 avril 2008

(\*) Voir liste en annexe.